



## AVIS DU CESCE

### GALA EN FAVEUR DE L'UNICEF – BILAN

Saint-Barthélemy, le 30 mars 2023

Le 29 décembre 2021, l'Eden Rock accueillait le gala annuel organisé par LuisaViaRoma au profit de l'UNICEF.

En raison du succès remporté par cette première édition à Saint-Barthélemy, sans doute<sup>1</sup>, le multimarque de luxe italien revenait à Saint-Barthélemy pour la seconde édition hivernale de son gala. Cette fois, la soirée avait lieu le 29 décembre 2022 sur le terrain de l'ex chantier de l'hôtel Etoile.

Pour 2023, il semblerait que LuisaViaRoma et l'UNICEF projettent que l'évènement se produise à nouveau sur l'île, comme cela est d'ores et déjà annoncé sur le site de l'agence événementielle chargée de l'organisation <https://www.cornucopia-events.co.uk/unicef-st-barth-2023/>

Or, cet évènement d'envergure, organisé pendant la période des fêtes de fin d'année n'est pas sans conséquences sur notre territoire.

En effet, de manière générale, l'organisation de ce gala :

- Donne lieu à des nuisances pour les riverains et présente des incidences sur la vie du quartier (aménagement du site, plan de circulation, stationnement, utilisation de groupes électrogènes puissants provoquant des nuisances sonores et olfactives...)
- Produirait des effets sur la fréquentation touristique pendant les fêtes, selon certains témoignages d'acteurs économiques du secteur : Les personnalités invitées à ce gala « détrôneraient » en partie la clientèle qui avait l'habitude de fréquenter Saint-Barth à cette saison ; elles séjournent souvent moins d'une semaine ce qui a des retombées négatives sur certains commerces et restaurants de l'île ; l'esprit « Jour de l'an » auparavant très présent et caractéristique serait partiellement éteint par cette soirée fastueuse systématiquement programmée 2 ou 3 jours avant.

Plus spécifiquement, comme ce fut le cas en décembre 2022, si le site sélectionné pour accueillir les festivités implique la construction d'une imposante structure d'acier cela a pour conséquences de :

- Contribuer à la saturation du port de commerce pendant une période très fréquentée sachant en outre, que l'activité y est toute l'année en flux tendu. En effet, l'édification de la structure, éphémère mais gigantesque, a nécessité l'importation temporaire de beaucoup de matériaux et autres marchandises transportés dans de nombreux conteneurs.
- Transformer le paysage.
- Faire appel à de la main d'œuvre extérieure compte tenu des délais impartis pour monter et démonter.
- Présenter un impact écologique significatif pour un évènement de quelques heures.

---

<sup>1</sup> En 2021, le gala avait permis de récolter 4 millions d'euros au profit d'enfants dans le besoin. (Cf. Journal de Saint-Barth n°1497 du 8 décembre 2022)



De plus, s'agissant d'un gala de bienfaisance au profit de l'UNICEF, il aurait été opportun que l'organisateur communique davantage vis-à-vis de la population au sujet des actions ayant pu être engagées grâce à la récolte de dons.

Pour ces raisons, le CESCE estime que l'organisation d'un événement de cette ampleur à Saint-Barthélemy ne semble pas parfaitement adaptée et présente de nombreux inconvénients pour le territoire.

Selon le CESCE, si la prochaine édition devait bien avoir lieu sur l'île, il conviendrait qu'elle soit organisée à l'échelle de l'île et dans une infrastructure existante.

De surcroît, le CESCE préconise à la Collectivité de solliciter en amont, auprès des organisateurs, la production :

- D'un document complet décrivant le projet d'aménagement et les besoins pour l'organisation de l'évènement et proposant également des mesures visant à réduire, limiter et/ou compenser les impacts

ET

- D'un bilan financier exhaustif des éditions précédentes (y compris le bilan des actions menées par l'UNICEF au profit des enfants grâce aux montants récoltés).

Cet engagement, dans une démarche de transparence, pourrait favoriser un accueil plus favorable de la part de la population et permettre à la Collectivité de se positionner en meilleure connaissance de cause.

Avis adopté à la majorité lors de l'assemblée plénière du 30 mars 2023

Nombre de votes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0